



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT : **ASULOX**
N°: 023-11 Version : 2

Page :1/5
Date : 16/04/2009
Annule et remplace : 30/07/2008

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT & DE LA SOCIETE

NOM COMMERCIAL	ASULOX
TYPE DE PRODUIT ET USAGE	HERBICIDE
RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ	Cerexagri s.a.s. 1, rue des Frères Lumière, BP9, 78373 PLAISIR Cedex (France) TEL.(33)1.30.81.73.00 -FAX (33)1.30.81.72.50
N° DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE	CARECHEM24 INTERNATIONAL : +44 208 762 8322

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets dangereux pour la santé	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets dangereux pour l'environnement	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

IDENTIFICATION DE LA PREPARATION	
Type de formulation	SL - concentré soluble
Matière(s) active(s)	ASULAM, sel de sodium (400 g/l)
Numéro CAS	2302-17-2
Numéro EINECS	218-953-8
Classification	ASULAM, sel de sodium : N, Xi ; R43, R50/53

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION	Amener la victime à l'air libre.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Consulter immédiatement un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.
INGESTION	NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter rapidement un médecin.
INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN	Traiter symptomatiquement, pas d'antidote spécifique.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION	
Appropriés	Dioxyde de carbone, poudres sèches, mousses. Eau pulvérisée (brouillard)
A ne pas utiliser	Eviter le jet d'eau bâton.
RISQUES PARTICULIERS	Des gaz toxiques peuvent se former.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

ASULOX

Page :2/5

N°: 023-11

Version : 2

Date : 16/04/2009

Annule et remplace : 30/07/2008

PROTECTION DES INTERVENANTS

En cas de feu important, porter un appareil respiratoire isolant (ARI).

6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES

Evacuer le personnel non nécessaire et non équipé de protection individuelle.

Eviter le contact avec la peau.

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Arrêter la fuite éventuelle.

Ne pas jeter dans les eaux naturelles ni les égouts.

METHODES DE NETTOYAGE

Absorber le produit avec du sable, de la sciure ou des matériaux inertes.

Endiguer puis récupérer à l'aide de moyens physiques.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Manipuler le récipient bien fermé.

Porter un vêtement de protection approprié.

STOCKAGE

Entreposer dans un lieu sec et bien ventilé.

Eviter l'exposition solaire directe.

Stocker à l'abri du gel.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés.

Porter des gants appropriés.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

MESURES D'HYGIENE

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Changer de vêtements dès qu'ils sont imprégnés de produit.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE A 20°C

Liquide

COULEUR

Brune

MASSE VOLUMIQUE

1,20 g/cm³ (20°C)

POINT D'ECLAIR

Non applicable

SOLUBILITE DANS L'EAU

Miscible

pH (produit concentré)

7 - 8

10 STABILITE ET REACTIVITE

CONDITIONS A EVITER

Eviter les températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

Ce produit n'est pas stable à la lumière.

STABILITE

Stable dans les conditions normales de stockage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

ASULOX

Page :3/5

N°: 023-11

Version : 2

Date : 16/04/2009

Annule et remplace : 30/07/2008

PRODUITS DE DECOMPOSITION

DANGEREUX

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote

Oxydes de soufre

REACTIONS DANGEREUSES

Aucune dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUË

Ingestion DL50/Voie orale/rat > 8000 mg/kg
Contact avec la peau DL50/Voie cutanée/rat > 2000 mg/kg
Inhalation CL50/Inhalation/4h/rat : 1,7 mg/l

EFFETS LOCAUX

Contact avec la peau Non irritant (lapin)
Contact avec les yeux Non irritant (lapin)

SENSIBILISATION

Contact avec la peau Sensibilisant cutané (cobaye)

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

TOXICITE AQUATIQUE

Toxicité aiguë CL50/poisson/96 h > 175 mg/l
CE50/Daphnies/48h : 63,4 mg/l
CE50/algues/120 h : 0,19 mg/l

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

ELIMINATION DES DECHETS Eliminer le produit dans un centre de collecte et de traitement des déchets chimiques, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

ELIMINATION DES EMBALLAGES Ne pas réemployer, abandonner ou brûler les emballages vides.
Eliminer les récipients contaminés dans un centre de collecte et de recyclage, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR Classe 9 ; Groupe d'emballage III ; Etiquette 9
Désignation de transport terrestre (ADR) MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(ASULAM, sel de sodium), 9, UN 3082, III
Code IMO-IMDG Classe 9 : étiquette 9 + marque "Polluant marin"
Groupe d'emballage III
Désignation de Transport (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ASULAM, sel de sodium), class 9, UN 3082, PG III, MARINE POLLUTANT
OACI/IATA Classe 9 - groupe d'emb. III - étiquette 9 - Packing instruction 914

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

ASULOX

Page :4/5

N°: 023-11

Version : 2

Date : 16/04/2009

Annule et remplace : 30/07/2008

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (*)

FRANCE Homologation n° 6900313
Symbole(s) Néant
Conseils de prudence S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 :Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21 :Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
REGLEMENTATION ICPE : Rubrique 1172 (selon décret n°2005-989 du 10 août 2005)

PROPOSITION DE CLASSEMENT DE CEREXAGRI s.a.s SELON LA DIRECTIVE 99/45/UE EN TENANT COMPTE DE LA 29ème ADAPTATION DE LA DIRECTIVE 67/548/UE

Symbole(s) N : Dangereux pour l'environnement
Xi : Irritant
Phrases de risque R 43 :Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Conseils de prudence S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 :Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 36/37 :Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S 60 :Ce produit ainsi que son emballage doivent être considérés comme déchets dangereux.
S 61 :Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales /la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

DELAI DE RE-RENTREE : Selon l'avis émis par la Commission d'Etude de la Toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés:
- Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation
- Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux.
- Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 36, R 41, R 38, R 34, R 35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation.
Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 42, R 43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.
- Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication.
Ils concernent le PRODUIT EN LETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.
L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

ASULOX

Page :5/5

N°: 023-11

Version : 2

Date : 16/04/2009

Annule et remplace : 30/07/2008

produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit.

Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin du document.

Nombre de pages :5